PRÉFET
DU FINISTÈRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction de la citoyenneté et de la légalité
bureau des élections et de la réglementation

Arrêté préfectoral du 21 OCT. 2026
portant renouvellement de la commission de contrôle chargée s'assurer de la régularité des listes électorales dans chaque commune du Finistère.

Le préfet du Finistère,
Officier de la Légion d'honneur
Officier de l'ordre national du Mérite

Vu le code électoral, notamment ses articles L.18, L. 19 et R. 7 à R.11 ;
Vu les résultats des élections municipales des 15 et 22 mars 2026 et des élections municipales partielles intégrales intervenues depuis ;
Vu les transmissions effectuées par les maires des communes du Finistère ;
Vu les désignations communiquées par les présidents des tribunaux judiciaires de Quimper et de Brest ;
Considérant qu'il convient de désigner, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de statuer sur les recours administratifs préalables prévus au III de l'article L.18 du code électoral ainsi que de s'assurer de la régularité des listes électorales après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;
Sur proposition du secrétaire général de la préfecture du Finistère

ARRÊTE

Article 1er : la commission de contrôle prévue à l'article L.19 du code électoral est renouvelée dans chaque commune du département du Finistère. Elle est chargée de statuer sur les recours administratifs prévus au III de l'article L.18 du code électoral et de s'assurer de la régularité de la liste électorale.

Article 2 : la composition de la commission de contrôle instituée dans chaque commune figure dans le tableau annexé au présent arrêté.

Article 3 : Le secrétaire général de la préfecture et les maires du département sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera adressé aux maires et affiché en mairie avec l'extrait du tableau qui concerne la commune.

Pour le préfet
Le secrétaire général

Rémi RECIO

42, boulevard Dupleix
29320 QUIMPER Cedex
Tél : 02 90 77 20 00
www.finistere.gouv.fr

Tableau annexé à l'arrêté préfectoral portant renouvellement de la commission de contrôle de chaque commune du Finistère

COMMUNE	QUALITÉ	CIVILITÉ	NOM	PRÉNOM
	Délégué de l'administration titulaire	Madame	LOZAC'H	Brigitte
	Délégué de l'administration suppléant	Monsieur	BERNARD	Ronan
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Monsieur	GENTRIC	Jean-Jacques
	Délégué du tribunal judiciaire suppléant	Monsieur	GOURLAOUEN	Jean Michel
LANDUNVEZ	Conseiller municipal titulaire	Madame	BODENES	Christine
	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	JAOUEN	Philippe
	Conseiller municipal titulaire	Madame	LALOUER	Nicole
	Conseiller municipal titulaire	Madame	BERTRAND	Armelle
	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	CHARTIER	Morgan
LANGOLEN	Conseiller municipal titulaire	Madame	BOTHOREL ép BARRE	Christelle
	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	DA ROCHA	Maxime
	Conseiller municipal titulaire	Madame	MONTOURCY	Elise
	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	CORNIC	Jean-René
	Conseiller municipal titulaire	Madame	HÉMON	Sylvie
LANHOUARNEAU	Conseiller municipal titulaire	Madame	LE GOFF	Anne-Sophie
	Conseiller municipal suppléant	Monsieur	TORCHEN	Bernard
	Délégué de l'administration titulaire	Madame	CHARLES	Madeleine
	Délégué de l'administration suppléant	Monsieur	LE DUFF	Hervé
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Monsieur	LE ROUX	Joseph
LANILDUT	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	GALES	Thierry
	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	PRIGENT	François
	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	LEYZOUR	Arnaud
	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	GUENA	Jacques
	Conseiller municipal titulaire	Madame	LE BAGOUSSE	Géraldine
LANMEUR	Conseiller municipal titulaire	Madame	DENIEL	Daisy
	Conseiller municipal suppléant	Monsieur	LEVER	Florian
	Délégué de l'administration titulaire	Madame	TOCQUER	Odile
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Madame	MOYOU	Marie-Josée
LANNÉANOU	Conseiller municipal titulaire	Madame	RANA	Sylvie
	Conseiller municipal suppléant	Monsieur	BELLOUR	René
	Délégué de l'administration titulaire	Madame	LEGLAND	Morgane
	Délégué de l'administration suppléant	Monsieur	PORCHER	Maurice
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Monsieur	PLUSQUELLEC	Rémy
	Délégué du tribunal judiciaire suppléant	Madame	SCHAEFFER	Frédérique
LANNEDERN	Conseiller municipal titulaire	Monsieur	GUENOLE	Patrick
	Délégué de l'administration titulaire	Monsieur	GUEDES	Georges
	Délégué du tribunal judiciaire titulaire	Monsieur	ROUDOT	Patrick